

Assemblée générale de l'association Accueil Azun, le dimanche 24 janvier 2021.

L'assemblée générale s'est tenue dans le contexte particulier de la covid : trente personnes présentes, c'est à dire un tiers des adhérents et un temps limité par le couvre feu.

En conséquence, peu de temps pour échanger sur les désordres du monde, économiques ou écologiques, conduisant aux déplacements de populations.

Ni plus encore sur le droit international sans cesse bafoué par les pays riches, refoulant, sinon au péril de leur vie, des femmes et des hommes fatigués par les persécutions ou la faim, désireux d'assurer leur droit à demander l'asile.

L'assemblée s'est surtout concentrée sur ses actions, qui relèvent de « l'assistance à personne en danger », posture du principe de Fraternité, dont le Conseil Constitutionnel a rappelé la primauté du droit français.

Les échanges ont porté sur quatre actions :

1) Les travaux, réalisés par les bénévoles de l'association sous la conduite de MOMO, sur la maison d'accueil, située à Arrens-Marsous, sont terminés en cette fin d'année 2020. Un remerciement particulier a été adressés à deux artisans, pour leur coup de main.
Appelée l'OSTAL, la maison s'apprête à recevoir une famille de réfugiés dépêchée par les services de l'état. L'association s'est engagée sur neuf commissions visant à accompagner cette famille jusqu'à son autonomie sociale et économique.

2) Le soutien sans faille aux personnes accompagnantes de deux familles, dont les dossiers administratifs sont toujours en souffrance.

3) Le suivi de neuf jeunes mineurs, pour certains depuis près de trois ans, dans leur scolarité, sur leurs apprentissages professionnels, ou sur des temps ludiques et éducatifs (math, français, écriture). Les enseignants et les employeurs concernés, nous ont témoigné leur grande satisfaction professionnelle à accompagner ces jeunes filles et garçons.
Une démarche auprès du préfet des Hautes Pyrénées, avec le soutien du Réseau Education Sans Frontière et de la CIMADE, est envisagée, afin de dépasser certains obstacles qui, assombrissent encore l'avenir de ces jeunes.

4) Le festival « Paroles d'Exils », annulé en 2020 en raison du contexte covid, devrait en juin 2021, proposer de beaux moments de solidarité, avec pour objectif de déclarer, avec le concours de nos élus locaux, nos vallées « territoire d'accueil ».

Pour mener à bien ces actions, le Conseil d'Administration de l'association a été renouvelé d'un tiers, preuve de la vitalité de l'association et surtout de l'acuité de la cause « solidarité et accueil ».

Pour adhésion (10 euros /an) et/ou financement participatif (5 euros/mois) : accueilazun.com